

FONDS EUROPEENS

Programme opérationnel FEDER-FSE Martinique

**RAPPORT ANNUEL
DE MISE EN
ŒUVRE ANNEE
2016**

Résumé 2016

800 M€, c'est la dotation mobilisée par l'Europe au titre des fonds européens structurels et d'investissement (FESI) pour accompagner la mise en œuvre de projets ayant un impact sur le territoire de la Martinique.

Dont 445 M€ de fonds FEDER, Fonds européen de développement économique et régional, s'articulant autour de priorités d'interventions se traduisant par :

- Favoriser les investissements des entreprises dans la Recherche et l'Innovation (Axe 1),
- Accompagner le développement du numérique aussi bien sur le déploiement des réseaux de communication électroniques à très haut débit que sur le développement des usages dans les domaines de l'éducation, la santé, l'administration, le tiers-lieux (Axe 2),
- Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises (Axe 3)
- Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables et soutenir l'efficacité énergétique (Axe 4),
- Compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphéricité et aux autres handicaps structurels (Axe 5).

Dont 73,3 M€ de fonds FSE, Fonds social européen, avec des

800 M€ de crédits européens permettant de réaliser 1 500M€ d'investissements pour son développement pour la Martinique

priorités d'interventions concentrées autour de trois thèmes :

- Intégration durable sur le marché du travail des jeunes Martiniquais (Axe 8),
- Soutenir l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises (Axe 8),
- Favoriser une croissance propice à l'emploi par le développement d'un potentiel endogène dans le cadre d'une stratégie territoriale (Axe 8),

Dont 2,5 M€ de fonds IEJ, Initiative pour l'emploi des jeunes, visant l'accompagnement du retour à l'emploi des jeunes de moins de 26 ans.

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Martinique a été adopté en fin d'année 2014 par la Commission Européenne. Le présent document vient présenter un résumé à destination du grand public des actions sur la mise en œuvre de ce Programme tout au long de l'année 2016.

PO FEDER-FSE Martinique 2014/2020

Suite à son approbation le 18 décembre 2014 par la Commission européenne, la Région Martinique, autorité de gestion du Programme opérationnel FEDER-FSE Martinique, a délégué au Groupement d'Intérêt Public Martinique Europe Performance, le traitement des demandes de fonds européens en septembre 2015., la programmation des premiers dossiers ont démarré à cette date, 19 dossiers seront programmés entre septembre et octobre 2015

LA GESTION DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE

A travers l'acte III de la décentralisation, le Gouvernement laisse la possibilité aux Régions de gérer elle même tout ou partie des fonds européens sur la période 2014-2020. C'est ainsi que la Région MARTINIQUE, en tant qu'Autorité de Gestion, assure désormais la gestion du Programme Opérationnel FEDER-FSE, véritable outil de mise en œuvre de la stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive. A ce titre, l'autorité de gestion est chargée de la bonne mise en œuvre du programme opérationnel, tant sur le plan des résultats attendus (atteinte d'objectifs ciblés au regard de critères prédéterminés inclus dans les programmes), que sur le plan financier (bon niveau de consommation des crédits et évitement du risque de dégauchement d'office notamment). Avec un budget de 700 millions d'euros, le FEDER –FSE 2014 2020 permet de cibler les

interventions publiques notamment en faveur de la compétitivité de l'économie martiniquaise, de la gestion durable des ressources et des risques, des infrastructures . Chaque année, la collectivité a l'obligation de soumettre à la Commission européenne un Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) afin de permettre un suivi de l'utilisation du fonds et d'identifier les éventuels points de blocage rencontrés, auquel cas des mesures doivent nécessairement être envisagées.

La mise en œuvre de l'exercice 2016 est marquée principalement par le changement institutionnel qu'a connu la MARTINIQUE avec la création de la Collectivité Territoriale de Martinique.

PO FEDER-FSE

CTM Autorité de gestion

Avec l'intégralité des missions assurées directement:

- Instruction des dossiers éligibles
- Programmation des dossiers éligibles
- Exécution et le paiement,
- Contrôle du programme,

La CTM, AUTORITE DE GESTION DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE

En janvier 2016, avec la mise en place de la nouvelle Collectivité Territoriale de Martinique, il a été souhaité la réintégration de la gestion des fonds européens au sein de la collectivité. Ainsi la délégation de gestion du GIP Martinique Europe Performance s'est achevée en mai 2016.

L'autorité de gestion a principalement consacré l'année 2016 à l'élaboration des procédures de gestion et du descriptif du système de gestion du PO FEDER-FSE, tenant compte de la reprise des missions initialement confiées à la structure partenariale GIP Martinique Europe Performance. En effet, l'abandon du recours à cette structure début 2016 a conduit l'Autorité de Gestion à revisiter son schéma d'organisation, ses moyens et ses modalités de fonctionnement. Ainsi, la comitologie propre à l'autorité de gestion a été installée (voir schéma la vie d'un dossier).

La Collectivité Territoriale de Martinique a été officiellement désignée comme Autorité de gestion en décembre 2016 et la structure partenariale GIP a été liquidée.

Une direction de gestion des fonds Européens (DFE) est créée, sous la responsabilité de la direction générale des services de la CTM. Cette nouvelle direction est en charge de la gestion du FEDER-FSE région mais également de l'axe 3

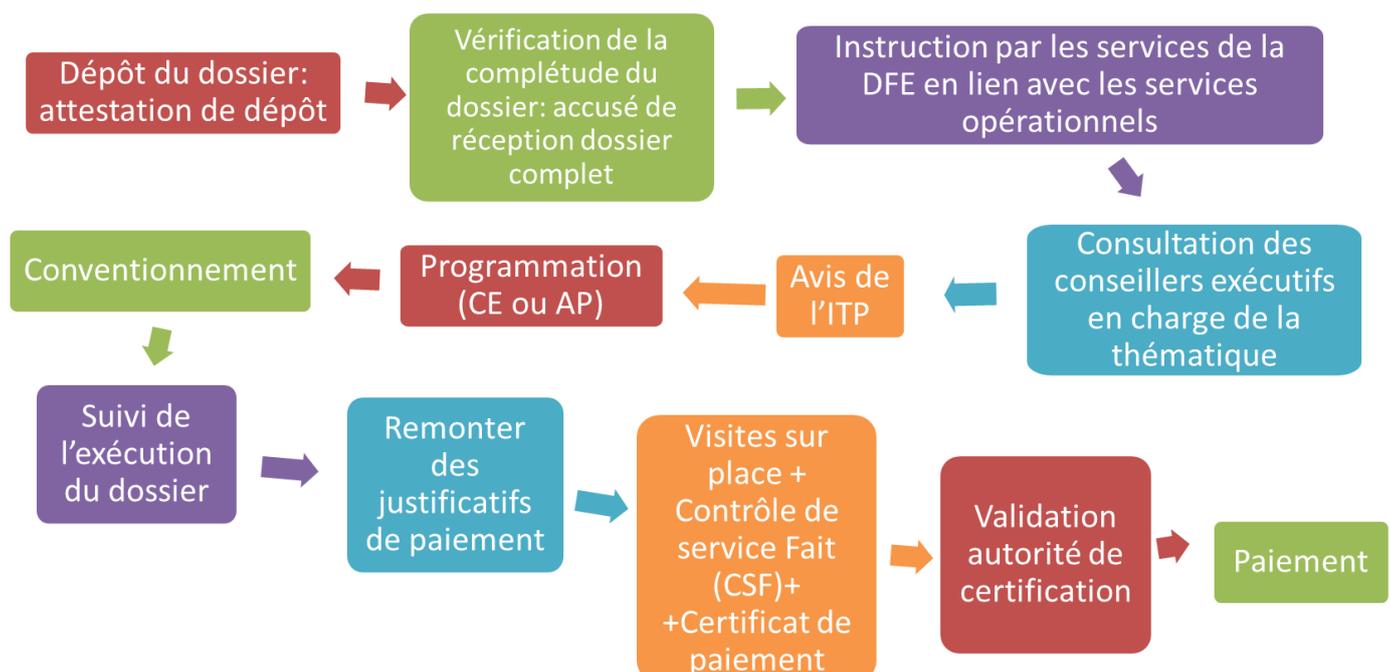
Inclusion du FSE Etat dans le cadre d'une délégation de gestion.



Quelques chiffres clés pour l'année 2016:

- 163 dossiers programmés FEDER en 2016,
- 15 dossiers programmés FSE en 2016,
- **262 porteurs de projet reçus** ; une moyenne de 22 par mois

La vie d'un dossier



ETAT D'EXECUTION DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE AU 31/12/2016

Avancement de la programmation

	Maquette M€	Programmation en M€	%	Nombre de dossiers	
				Reçus	Programmés
Montant Total projets	1 115	163	15	552	206
UE	520	63	12		

Au 31 décembre 2016, en cumulé depuis le début de la programmation, 206 opérations ont été programmées, représentant un montant d'investissement de 163 millions d'euros et un montant total de 63 millions d'euros de FEDER-FSE. Ces montants financiers sont peu significatifs, mais ils s'expliquent aisément par la mise en place de la nouvelle collectivité et la validation de la nouvelle comitologie mais aussi par le fait que les opérations importantes estampillées « Grands projets » n'ont pas encore été programmées et que certaines opérations avant d'être programmées

nécessitent l'adoption de cadres stratégiques préalables (« conditions ex ante » ou encore mise en place des « Investissements Territoriaux Intégrés - ITI », nouveaux régime d'aide d'état). Plus longues et plus complexes à mettre en œuvre, ces opérations nécessitent une temporalité différente en termes de concertation, de constitution de dossier et d'instruction. La programmation a été essentiellement consacrée aux opérations relevant du développement économique et plus particulièrement de l'aide au fret qui représentent 65% des dossiers programmés. Tous les dossiers aides au fret au titre des années 2014-2015 complets ont été programmés en 2016.

Certaines mesures, à l'instar du soutien aux investissements productifs des entreprises déjà en vigueur sur le précédent PO FEDER 2007-2013 font l'objet d'une im-

portante demande de la part des porteurs de projet, 28 dossiers d'entreprises martiniquaises ont été programmés en 2016, pour un montant d'investissement de 55 M€

L'analyse qualitative des premiers dossiers déposés, les nombreuses relances effectuées par les services instructeurs pour la complétude des dossiers, a confirmé la nécessité de renforcer la communication et l'appui aux porteurs de projets.

Ainsi, un certain nombre d'actions d'information à destination des porteurs de projet potentiels a été mis en

« Aide au fret » : 44,8 M€

144 dossiers programmés (14 en 2015, 130 en 2016) au titre des années 2014, 2015, 2016

Tous les dossiers complets ont été traités au 31 décembre 2016

œuvre.

98 dossiers ont été classés sans suite après instruction, pour un montant en cout total de 115,5 M € pour les principaux motifs suivants : inéligibilité de l'opération, de la nature des dépenses présentées, inéligibilité du demandeur, inéligibilité temporelle, dossiers restés incomplets malgré les relances ou abandonnés.



Focus sur l'Investissement Territorial Intégré (ITI)

Dans le contexte actuel de diminution des ressources publiques mobilisables, l'Investissement Territorial

Intégré (ITI) constitue une opportunité pour renforcer le développement et la compétitivité du territoire en

offrant la possibilité de mobiliser différents types de financements tant publics que privés.

Le choix a été fait d'orienter prioritairement les Investissements Territoriaux Intégrés vers les poches de

précarités et de pauvreté existantes dans les territoires abritant des quartiers prioritaires de la politique de

la ville (frange ouest du centre-ville au LAMENTIN – cité Lacroix au ROBERT – Tomolo city à SAINTE

MARIE et quartiers ouest à FORT DE FRANCE). Les ITI pourront cependant aussi se situer en dehors du

périmètre de ces quartiers à condition de bénéficier aux populations de ces quartiers.

La ventilation financière au travers des six objectifs thématiques retenus représente un potentiel de subvention FEDER et FSE de 26,235 M€.

La Collectivité a lancé un appel à candidature à destination des territoires urbains organisés afin qu'ils élaborent et mettent en œuvre des stratégies de développement urbain intégrées au travers de l'outil ITI.

ITI: définition

Dispositif local mené par les acteurs locaux, l'ITI est une délégation d'une partie de la responsabilité de l'autorité de gestion notamment en termes de pré-sélection des opérations et de gouvernance sur le territoire.





Collectivité Territoriale de MARTINIQUE

Direction des Fonds Européens

165-167 route des religieuses

97200 Fort-de-France

www.europe-martinique.com